



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue publiquement le 24 février 2025, à 20h00, à la salle du conseil municipal, située au 6115-A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Monsieur le maire, Sylvain Cormier préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Monsieur Sylvain Cormier	maire	
Monsieur Éric Provencher	conseiller	siège 1
Monsieur Douglas Beard	conseiller	siège 2
Monsieur Simon Lauzière	conseiller	siège 3
Monsieur Jacob Morin	conseiller	siège 4
Monsieur Jean-François De Plaen	conseiller	siège 6

Monsieur Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DÉCLARE LA SÉANCE OUVERTE À 20H47

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

43-02-2025

L'ordre du jour, préparé par le directeur général et greffier-trésorier, est soumis aux membres du conseil municipal pour adoption.

Sur proposition de M. Simon Lauzière, appuyée par M. Douglas Beard, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

44-02-2025

3 LEVÉE DU DROIT DE PRÉEMPTION SUR LE DU LOT 5 740 383

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a adopté le Règlement numéro 627 concernant l'exercice du droit de préemption sur un immeuble;

ATTENDU QUE pour se prévaloir de ce droit d'exercice, la municipalité doit déterminer par résolution les lots visés par l'exercice de ce droit;

ATTENDU QUE que la municipalité a procédé à l'assujettissement du lot 5 740 383 au droit de préemption;

ATTENDU QUE la municipalité a été informée d'une offre d'achat le 10 janvier 2025 par M. Naeem Raza Khawaja;

ATTENDU QUE la municipalité a toujours un intérêt sur le bâtiment;

EN CONSÉQUENCE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

No de résolution
ou annotation

Il est proposé par M. Simon Lauzière appuyé par M. Jean-François De Plaen, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever le droit de préemption sur le lot 5 740 383 pour l'offre d'achat de M. Naeem Raza Khawaja acceptée le 8 janvier 2025 dans le but d'implanter une pharmacie.

De plus, il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat si la transaction n'a pas lieu avec l'acheteur M. Naeem Raza Khawaja au même prix que l'offre d'achat acceptée le 08 janvier 2025 et d'autoriser le directeur général à signer tout document à cet effet.

45-02-2025

4. OFFRE D'ACHAT DU 1212 RUE DE L'ÉGLISE LOT 5 740 383

Communication est donnée d'un rapport de M. Alexandre Côté, directeur général, relatif à une promesse d'achat formulée par la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey en vue de l'acquisition d'un terrain avec bâtiment situé au numéro 1212, rue de l'Église, dans les limites de la municipalité.

Sur proposition de M. Éric Provencher appuyée par M. Jean-François De Plaen, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le rapport de M. Alexandre Côté et la promesse d'achat en faveur de la municipalité concernant le lot numéro 5 740 383 du cadastre du Québec, aux conditions énoncées à ladite promesse d'achat jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme ci au long reproduite. Les crédits budgétaires requis sont prévus à même les surplus non affectés de l'exercice financier 2023.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général à signer la promesse d'achat telle que soumise et d'autoriser le directeur général et/ou le maire à signer l'acte de vente à être préparé par un/une notaire désigné(e) par la municipalité.

5 AUTORISATION DÉPENSES – PLAISIR D'HIVERS

46-02-2025

Mme Amélie Descôteaux, directrice des loisirs, a communiqué les informations suivantes concernant les dépenses liées à l'événement « Plaisirs d'hiver » :

- **Estimation budgétaire** : Un montant total de 6 000\$, taxes incluses, est prévu dans le budget 2025 pour l'événement « Plaisirs d'hiver ».
- Les **fonds nécessaires sont disponibles dans le budget** des loisirs, plus précisément dans le poste budgétaire **02-701-99-447**.

Il est proposé par M. Jacob Morin, appuyé par M. Jean-François De Plaen, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les dépenses prévues au budget 2025 pour l'événement « Plaisirs d'hiver », de confirmer l'affectation du poste budgétaire 02-701-99-447 et d'approuver le paiement des factures, pour un montant maximal de 6 000\$, taxes incluses, comme prévu dans le budget 2025.

47-02-2025

6 FIN DU LIEN D'EMPLOI ADJOINTE À LA DIRECTION

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Élizabeth-de-Warwick désire mettre fin à l'entente pour l'adjointe à la direction.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey désire également mettre fin à l'entente.

CONSIDÉRANT que la période de probation a été prolonger jusqu'au 8 mars 2025.

PAR CONSÉQUENCE

Il est proposé par M. Éric Provencher et appuyé par M. Jean-François De Plaen ET RÉSOLU à l'unanimité des conseiller de mettre fin à l'emploi de Lisa Lee Farman pour le poste d'Adjointe à la direction en vertu de l'article 3.2, paragraphe b du contrat de travail dès la réception de l'avis de résiliation de la municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick.

Il est également résolu de remercier la personne concernée pour son dévouement envers la Municipalité et de lui accorder des salutations distinguées.

48-02-2025

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

5.1 Vient ensuite la période des questions. Aucune question

49-02-2025

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

7.1 Considérant que tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;
En conséquence,
il est proposé par le conseiller M. Douglas Beard
et résolu,

QUE la séance soit levée à 21h05

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Monsieur Sylvain Cormier
Maire

Alexandre Côté
Directeur général et
greffier-trésorier